

RCS : DRAGUIGNAN

Code greffe : 8302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DRAGUIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00161

Numéro SIREN : 438 709 842

Nom ou dénomination : AMGV

Ce dépôt a été enregistré le 23/11/2018 sous le numéro de dépôt 5618

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DRAGUIGNAN

Palais de Justice CS 60223
83006 DRAGUIGNAN Cédex
IBAN: FR79 4003 1000 0100 0035 7892 M97
INTERNET: www.infogreffe.fr
TEL : 04.94.50.83.27

RECEPISSE DE DEPOT

AMGV
les Esparrus
83690 Villecroze

V/REF :
N/REF : 2001 B 161 / 2018-B-5618

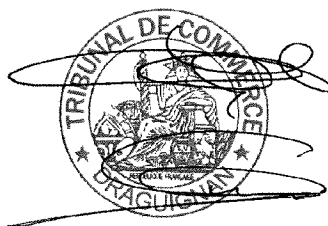
Le greffier du tribunal de commerce de Draguignan certifie qu'il a reçu le 23/11/2018,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
30/06/2018.
Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 31/10/2018

Concernant la société

AMGV
Société par actions simplifiée
les Esparrus
83690 Villecroze

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-5618 le 23/11/2018
R.C.S. DRAGUIGNAN 438 709 842 (2001 B 161)

Fait à DRAGUIGNAN le 23/11/2018,
LE GREFFIER



A.NIEDDA

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

23 NOV. 2018

83300 DRAGUIGNAN
Déposé sous le n°

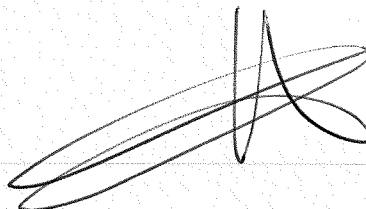
SAS AMGV

"Les Esparrus"
83690 VILLECROZE

COMPTES ANNUELS

du 01/07/2017 au 30/06/2018

Certifié conforme



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

23 NOV. 2018

83300 DRAGUIGNAN
Déposé sous le n°

SAS AMGV

S.A.S. au capital de 7 720,00 Euros

Siège social : "Les Esparrus"

83690 VILLECROZE

R.C.S : DRAGUIGNAN B 438 709 842

B 3618

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31/10/2018
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2018

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **30/06/2018** faisant ressortir un **bénéfice** de **99 886,61** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **99 886,61** Euros, de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 99 886,61 Euros

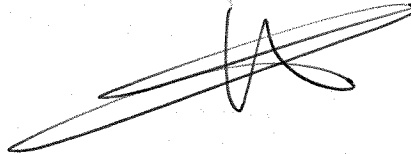
DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide d'affecter un **bénéfice** de **99 886,61** Euros, de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 99 886,61 Euros
-

Pour copie certifiée conforme

Le Président



Sommaire

Bilan et Resultat	1
Annexes 18	12
Attestation de Présentation	22
Liasse 18 IS RN	23

SAS AMGV

BILAN ACTIF

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	9 302	9 302				
Fonds commercial	21 041		21 041	1,57	21 041	1,52
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	11 486	5 991	5 495	0,41	6 643	0,48
Installations techniques, matériel & outillage industriels	802 482	684 061	118 421	8,85	163 122	11,79
Autres immobilisations corporelles	416 247	288 933	127 315	9,52	114 643	8,29
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	1 260 558	988 286	272 271	20,35	305 450	22,08
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	50 350		50 350	3,75	21 560	1,56
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	642 814	1 433	641 381	47,94	364 685	26,36
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	50 757		50 757	3,79		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	43 543		43 543	3,25	37 660	2,72
. Autres	4 822		4 822	0,36	3 934	0,28
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	211 270		211 270	15,79	211 270	15,27
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	63 065		63 065	4,71	439 130	31,74
Charges constatées d'avance	354		354	0,03		
TOTAL (II)	1 066 974	1 433	1 065 541	79,55	1 078 240	77,93
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 327 532	989 719	1 337 813	100,00	1 383 689	100,00

SAS AMGV

BILAN PASSIF

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 7 720)	7 720	7 720
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	0,58	0,56
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	772	772
Réserves statutaires ou contractuelles	0,06	0,06
Réserves réglementées		
Autres réserves	849 789	674 906
Report à nouveau	63,52	48,78
Résultat de l'exercice	99 887	174 884
	7,47	12,64
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	958 168	858 281
	71,62	62,03
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	41 874	92 400
. Découverts, concours bancaires	3,13	6,58
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	26 200	134 950
	1,96	9,75
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 778	131 234
Dettes fiscales et sociales	8,13	9,48
. Personnel	24 808	26 131
. Organismes sociaux	1,85	1,89
. Etat, impôts sur les bénéfices	19 047	28 154
. Etat, impôts sur le chiffre d'affaires	1,42	2,03
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		44 047
. Etat, obligations cautionnées	66 509	3,18
. Autres impôts, taxes et assimilés	4,97	67 815
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	267	4,90
Autres dettes	0,02	679
Instruments de trésorerie	92 162	0,05
Produits constatés d'avance	6,89	
TOTAL (IV)	379 645	525 408
	28,38	37,97
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	1 337 813	1 383 689
	100,00	100,00

SAS AMGV

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%			
Ventes de marchandises											
Production vendue biens											
Production vendue services	990 016		990 016	100,00	959 044	100,00	30 972	3,23			
Chiffres d'Affaires Nets	990 016		990 016	100,00	959 044	100,00	30 972	3,23			
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation											
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					775	0,08	-775	-100,00			
Autres produits											
Total des produits d'exploitation (I)			990 016	100,00	959 819	100,08	30 197	3,15			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)											
Variation de stock (marchandises)											
Achats de matières premières et autres approvisionnements			271 366	27,41	281 154	29,32	-9 788	-3,47			
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-28 790	-2,90	14 390	1,50	-43 180	-300,06			
Autres achats et charges externes			231 227	23,36	129 249	13,48	101 978	78,90			
Impôts, taxes et versements assimilés			10 747	1,09	6 630	0,69	4 117	62,10			
Salaires et traitements			164 711	16,64	144 989	15,12	19 722	13,60			
Charges sociales			59 451	6,01	59 976	6,25	-525	-0,87			
Dotations aux amortissements sur immobilisations			134 116	13,55	166 640	17,38	-32 524	-19,51			
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant					1 433	0,15	-1 433	-100,00			
Dotations aux provisions pour risques et charges											
Autres charges			23 193	2,34			23 193	N/S			
Total des charges d'exploitation (II)			866 021	87,48	804 462	83,88	61 559	7,65			
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			123 996	12,52	155 357	16,20	-31 361	-20,18			
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations											
Produits des autres valeurs mobilières et créances											
Autres intérêts et produits assimilés											
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)											
Dotations financières aux amortissements et provisions											
Intérêts et charges assimilées			6 245	0,63	4 067	0,42	2 178	53,55			
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)			6 245	0,63	4 067	0,42	2 178	53,55			
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-6 245	-0,62	-4 067	-0,41	-2 178	-53,54			
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			117 751	11,89	151 290	15,78	-33 539	-22,16			

SAS AMGV

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 054	0,11	4 146	0,43	-3 092	-74,57
Produits exceptionnels sur opérations en capital	13 000	1,31	153 850	16,04	-140 850	-91,54
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	14 054	1,42	157 996	16,47	-143 942	-91,09
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	58	0,01	18 710	1,95	-18 652	-99,68
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			42 335	4,41	-42 335	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	58	0,01	61 045	6,37	-60 987	-99,89
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	13 996	1,41	96 951	10,11	-82 955	-85,55
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	31 860	3,22	73 357	7,55	-41 497	-56,56
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 004 070	101,42	1 117 815	116,56	-113 745	-10,17
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	904 183	91,33	942 931	96,32	-38 748	-4,10
RÉSULTAT NET	99 887	10,09	174 884	18,24	-74 997	-42,87
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	10 382	1,05	1 417	0,15	8 965	632,67
Dont Crédit-bail immobilier						

SAS AMGV**ANNEXE**

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 337 812,86 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 99 886,61 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13/09/2018 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par l'article 121-1 à 121-5 et suivant du plan comptable général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

SAS AMGV**ANNEXE**

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Amélioration du résultat d'exploitation de 8 233

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement

2.2 - Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

SAS AMGV

ANNEXE

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

SAS AMGV

ANNEXE

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 21 041 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	21 041		21 041	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	21 041		21 041	

3.2 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 1 260 558 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	30 343			30 343
Immobilisations corporelles	1 131 367	100 937	2 090	1 230 214
Immobilisations financières				
TOTAL	1 161 710	100 937	2 090	1 260 558

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 988 286 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	9 302			9 302
Immobilisations corporelles	846 959	134 116	2 090	978 984
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	856 261	134 116	2 090	988 286

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaire	9 302	9 302	0	de 1 à 3 ans
Fonds commercial	21 041	0	21 041	Non amortiss.
Amenagement terrain sol autrui	11 486	5 991	5 495	10 ans
Materiel industriel	756 438	644 527	111 910	de 2 à 10 ans
Outillage industriel	39 667	34 958	4 709	de 3 à 5 ans
Amaenagement inst mat indust	6 377	4 576	1 802	10 ans
Install. gene. agenc. a	194 087	113 177	80 911	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	213 262	167 126	46 136	de 2 à 5 ans
Micro pc	8 898	8 630	268	de 2 à 10 ans
TOTAL	1 260 558	988 286	272 271	

SAS AMGV**ANNEXE**

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 742 290 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	742 290	742 290	
TOTAL	742 290	742 290	

3.4 - Provisions pour dépréciation = 1 433 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	1 433				1 433
Comptes financiers					
Total	1 433				1 433

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 6 685 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 863
Autres créances	4 822
Disponibilités	
TOTAL	6 685

3.6 - Charges constatées d'avance = 354 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

SAS AMGV**ANNEXE**

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 7 720 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	772	10,00	7 720
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	772	10,00	7 720

4.2 - Etat des dettes = 379 645 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	41 874	41 874		
Dettes financières diverses	26 200	26 200		
Fournisseurs	108 778	108 778		
Dettes fiscales & sociales	110 631	110 631		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	92 162	92 162		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	379 645	379 645		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 82 006 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	50 587
Dettes fiscales & sociales	30 217
Autres dettes	1 202
TOTAL	82 006

SAS AMGV**ANNEXE**

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 990 016 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	950 599	96,02 %
Prestations de services	567	0,06 %
Produits des activités annexes	38 850	3,92 %
TOTAL	990 016	100,00 %

SAS AMGV**ANNEXE**

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

SAS AMGV**ANNEXE**

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 6 685 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	1 863
Clients produits non encore fact.(4180000)	1 863
Autres créances :	4 822
Rabais remises ristour. a obtenir(4098000)	1 048
Etat produit a recevoir(4487000)	3 774
TOTAL	6 685

8.2 - Charges constatées d'avance = 354 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(4860000)	354
TOTAL	354

8.3 - Charges à payer = 82 006 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	50 587
Fournisseurs fres non parv(4081000)	50 587
Dettes fiscales et sociales :	30 217
Dettes prov c.p(4282000)	20 221
Dettes prov ch sles cp(4382000)	8 337
Org sociaux ch a payer(4386000)	1 392
Etat ch a payer(4486000)	267
Autres dettes :	1 202
Rabais remises rist. a accorde(4198000)	1 202
TOTAL	82 006

SAS AMGV

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Des comptes annuels présenté en Euros

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet A. NIEDDA, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par SAS AMGV,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 30/06/2018 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	1 337 813
Chiffre d'affaires hors taxes	990 016
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	99 887

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour A. NIEDDA

Fait à LA VALETTE le 12/09/2018